

## Poste d'enseignant spécialisé accompagnateur des situations complexes Secteur Ouest des Pyrénées-Atlantiques

### Libellé et implantation

« Accompagnateur des situations complexes »

L'accompagnateur des situations complexes exerce sur un secteur d'intervention défini par l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale. Il a vocation à intervenir sur les établissements du premier et du second degré (EPL) de son secteur d'intervention.

**-Secteur défini : les deux ZAP de l'Ouest.**

**-Implantation administrative: école Jean Cavallès -Bayonne**

### Cadre général et profil du poste

Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques, l'accompagnateur des situations complexes, travaille sous la responsabilité de l'inspecteur, conseiller technique École inclusive (IEN-EI) dont il est un collaborateur direct, au sein du service départemental École inclusive.

L'accompagnateur des situations complexes est missionné par l'IEN-EI pour participer à l'analyse des situations complexes concernant les élèves ayant des difficultés à expressions comportementales, pour accompagner les équipes éducatives et pour coordonner les réponses au niveau de la circonscription du premier degré et/ou de l'EPL en lien avec l'IEN EI.

### Missions principales

L'action du coordonnateur situations complexes s'organise autour de deux axes :

#### **1/ Interventions directes auprès de l'élève :**

Dans l'établissement scolaire et **dans la classe**, l'enseignant spécialisé, coordonnateur des situations complexes, participe à l'identification des besoins particuliers de l'élève concerné afin de pouvoir apporter rapidement une première réponse adaptée aux exigences de la scolarité.

Il est dans ces interventions en situation d'enseignement.

#### **2/ Interventions indirectes auprès des enseignants :**

En s'appuyant sur des partenaires identifiés, l'enseignant spécialisé, coordonnateur des situations complexes, assure l'accompagnement des équipes pédagogiques.

#### **A ce titre il lui est demandé de :**

- **Prendre l'attache de l'établissement scolaire dès sollicitation**
- **Réaliser une intervention rapide de 1<sup>er</sup> niveau pour :**
  - intervenir en situation d'enseignement dans la classe auprès de l'élève concerné
- **Proposer un accompagnement de l'éducative éducative**
  - Solliciter et mobiliser les partenaires : dispositif d'appui médico-social [équipe mobile], CMPP, services sociaux, SAPADHE, CNED, CMP...
  - Coordonner les actions et les interventions (notamment celles des autres personnes ressources et des partenaires) : définir des objectifs et des modalités en accord avec les IEN-CCPD/ chefs d'établissement .

### Connaissances et compétences mobilisables

Ce poste est un équivalent temps plein réservé aux **professeurs des écoles titulaires d'un CAPPEI**.

L'enseignant spécialisé, coordonnateur des situations complexes, doit faire preuve :

- d'une connaissance assurée du système éducatif et des enjeux éthiques et philosophiques de l'éducation inclusive ;
- d'une connaissance actualisée des textes législatifs relatifs à l'École inclusive ;

- d'une maîtrise affirmée des besoins référés aux élèves ayant des difficultés à expressions comportementales ;
- d'une connaissance assurée des partenaires institutionnels : ARS, MDPH, conseil départemental, ainsi que du secteur médico-social et du secteur de la santé ;
- d'un grand sens des relations humaines et de la communication ;
- d'une aptitude certaine au travail en équipe et avec des partenaires variés ;
- de qualités de rigueur et d'organisation ;
- d'une capacité à analyser, à formuler des propositions et à organiser des synthèses afin de rendre compte.